

TOUR PUY-DE-DÔME/ALLIER JEUNES 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

TOUR PUY-DE-DOME / ALLIER JEUNES						FINALE TOUR AUVERGNE GOLF DE ???
	GOLF DU SPORTING DE VICHY	GOLF DE RIOM	GOLF DE CHARADE	GOLF DES VOLCANS	FINALE PDD-ALLIER GOLF DU VAL D'AUZON	
						
	Dimanche 8 mars À partir de 9h00	Dimanche 26 avril À partir de 9h00	Samedi 9 mai À partir de 9h00	Samedi 23 mai À partir de 12h00	Dimanche 7 juin À partir de 9h00	Dimanche 21 juin ou dimanche 28 juin À partir de 13h30
Ouverture Inscriptions extranet	21 février 2026	12 avril 2019	25 avril 2026	9 mai 2026	23 mai 2026	Selon classement
Fermeture Inscription extranet	28 février 2026	19 avril 2026	2 mai 2026	16 mai 2026	31 mai 2026	Selon classement
Départs	<i>Par champs</i>	<i>Shotgun</i>	<i>Par champs</i>	<i>Par champs</i>	<i>Shotgun</i>	<i>Shotgun</i>
Scores	<i>Maximum 9</i>	<i>Par + 4</i>	<i>Maximum 9</i>	<i>Maximum 9</i>	<i>Par + 4</i>	

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1. Les joueurs doivent :

- Être titulaires de la licence ffgolf de l'année en cours dans un club du département du PUY-DE-DÔME (63) ou de l'ALLIER (03) pour entrer dans le classement final.
- Être de catégorie : cadet ou moins de U18 (né en 2008) à U8 (né en 2008 ou moins)

- Le joueur doit être également titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, s'il a fourni un certificat médical en 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

- Deux conditions cumulatives sont en vigueur. L'enfant devra :

- **posséder au minimum le drapeau BLANC** pour participer à la compétition.
- **être CLASSÉ avec un index inférieur ou égal à 50,1**

Une **exception** pour la **catégorie U8 (2008 et moins)** :

- **posséder au minimum le drapeau BLANC**

1.2. Catégories :

La catégorie des enfants participant au Tour Puy-de-Dôme / Allier Jeunes est celle que l'enfant possède à la date effective du 1^{er} tour et celle-ci restera la même pour les 5 tours.

2. FORME DE JEU

2.1. Distances de jeu préconisées en mètres

NOTA 1 : les distances recommandées sont des distances maximales et dépendent des couleurs des boules de départ. Le CT pourra, en fonction des conditions climatiques, éventuellement raccourcir ces distances afin d'adapter au mieux aux conditions de jeu des différentes catégories d'enfants.

2.2. Repères de départ.

Ils sont **identiques pour une même catégorie d'âge pour toute la saison**. Un enfant qui change de catégorie d'âge en cours d'année, concourt dans celle qu'il avait lors de la première épreuve.

Jeunes filles	
Repères de jeu / Niveau de jeu	
U8	Tous index - minimum drapeau blanc
U10	Index ≤ 50,1 - minimum drapeau blanc
U12	Index ≤ 50,1 - minimum drapeau blanc
U14	Index ≤ 50,1 - minimum drapeau blanc
U16	Index ≤ 50,1 - minimum drapeau blanc
U18	Index ≤ 50,1 - minimum drapeau blanc

Jeunes garçons	
Repères de jeu / Niveau de jeu	
U8	Tous index - minimum drapeau blanc
U10	Index ≤ 50,1 - minimum drapeau blanc
U12	Index ≤ 50,1 - minimum drapeau blanc
U14	Index ≤ 50,1 - minimum drapeau blanc
U16	Index ≤ 50,1 - minimum drapeau blanc
U18	Index ≤ 50,1 - minimum drapeau blanc

NB : Les joueurs ayant les critères pour démarrer des départs orange ne peuvent jouer que 9 trous, à l'exception des parcours compacts (Val d'Auzon et Riom) où tous les enfants pourront jouer 18 trous.

2.3. Forme de jeu.

Les formules de jeu retenues sont le stroke play avec score maximum par +4 sur les parcours compacts (Pitch & Putt) sur 9 trous ou 18 trous. La seconde est celle du score maximum à 9 sur les grands parcours pour les joueurs respectant les critères d'index avec un classement par points en brut par sexes et catégories d'âge séparées.

2.4. Attribution des points

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon la table ci-dessous.

Place	Points
1	100
2	70
3	60
4	51
5	43
6	35
7	31
8	26
9	20
10	18

Si des joueurs sont ex-æquo, un départage pour le classement de l'épreuve est fait sur les 9 derniers trous, puis, en cas de nouvel ex-æquo, sur les 6 dernier trous, puis les 3 derniers... En cas d'égalité parfaite, les points des places concernées seront partagés entre les joueurs.

Si des joueurs n'ont pu participer au TOUR PUY-DE-DÔME / ALLIER JEUNES, car inscrits à une autre compétition fédérale (Grand Prix Jeunes, Race to AURA...), ils se verront attribuer autant de points qu'une 3^{ème} place, soit 60 points. Il en est de même pour les joueurs retenus pour des entraînements ou toute autre épreuve sur convocation de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Golf (Centre Régional d'Entraînement, épreuve par équipes etc.)

2.5. Classement final du Tour Puy-de-Dôme/Allier Jeunes

Le classement final prendra en compte les résultats sur les 5 épreuves organisées.

2.6. Départage

En cas d'égalité de points pour la 1^{ère} place finale, on prendra le score brut du 5^{ème} tour en comparant les 18, 9, 6, etc. ... derniers trous, pour déterminer le vainqueur du Tour Puy-de-Dôme/Allier Jeunes. Un joueur absent lors de ce 5^{ème} tour sera censé avoir fait le plus mauvais résultat et n'aura aucun point attribué.

2.7. Intempéries

Si une épreuve est annulée pour cause d'intempéries ou autre motif elle sera reportée si possible, sinon le classement prendra en compte les points obtenus lors des épreuves ayant déjà eu lieu. Si cela concerne la finale, la dernière épreuve disputée fera office de finale pour le décompte et le départage éventuel d'ex-aequo.

3. ENGAGEMENTS

3.1. Inscriptions

La date limite des inscriptions est fixée au plus tard 7 jours avant le jour de l'épreuve. Les inscriptions prévoient une participation de 5€ par rencontre et par joueur, donnant droit à un goûter en fin d'épreuve.

Selon le bon vouloir des clubs, un seau de balles par jeune inscrit peut être offert pour l'échauffement. Les clubs recevant une compétition le précisent avant les inscriptions.

Les inscriptions se font par l'intermédiaire des clubs, qui doivent inscrire leurs participants sur extranet au plus tard 7 jours avant le début de la compétition (cf. calendrier supra). Passé ce délai plus aucun joueur ne sera accepté. Lors de l'inscription, c'est l'index le plus récent qui sera pris en compte.

Les départs seront communiqués le jeudi précédent la compétition.

Si un joueur obtient l'index ou le drapeau blanc requis en cours d'année alors que des journées restent à jouer pour le compte de la compétition, il pourra participer à l'étape suivante dans le respect du règlement en cours.

3.2. Départs

Les départs se font par séries décroissantes (les U10 puis les U8 en dernier) et dans chaque catégorie par ordre croissant d'index (du plus bas au plus élevé) en mixant au maximum les clubs tant que faire se peut. L'heure du premier départ préconisée est 9h30 et pourra être ajusté en fonction de la saison et des besoins du club, du nombre de participants et des conditions météo. **Dans ma mesure du possible les organisateurs essayeront de grouper les départs des clubs qui viennent en minibus.**

Il peut aussi être préconisé de faire les départs du 1 et du 10 en fonction de la configuration du golf recevant l'épreuve et du nombre d'inscrits.

Sur les grands parcours les départs se font par champs et en shot gun sur les compacts Pitch & Putt. La finale pourra être jouée en départ shotgun.

4. RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL ET COMPORTEMENT

4.1. Comportement des joueurs

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves « non-fumeur » pour les joueurs et accompagnateurs.
- Les joueurs devront avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum).
- **Les cadets ne sont pas autorisés.**

- Les instruments de mesure ne sont pas autorisés (télémètres, montres GPS etc.)

Le comité territorial et les comités d'épreuve se réservent le droit de disqualifier un compétiteur si son comportement, sur et en dehors du terrain, est contraire aux règles de l'étiquette. Cela s'applique également s'il bénéficie d'une aide au jeu extérieure (conseils de proches...) ou en cas de triche avérée. Seuls les suiveurs de parties sont habilités à être au plus près des joueurs, et donner des conseils pour la fluidité du jeu ou le rappel de règles. Les autres spectateurs se tiennent à retombée de balle et **suivent les parties à pied**. Seuls les encouragements ou efforts pour aider un joueur à canaliser ses émotions sont tolérées dans la limite du raisonnable (surtout pour les plus petits).

4.2. Suivi des parties

Chaque club prévoit **impérativement** 1 suiveur de partie pour 3 jeunes inscrits. **Les noms des suiveurs sont communiqués aux organisateurs par tous moyens (mail, groupe WhatsApp du CT Golf, SMS...) au moment de l'inscription sur extranet).**

Les suiveurs sont affectés à des parties sur décision du comité d'organisation de l'épreuve et dans tous les cas, **les parents ne seront pas autorisés à suivre les parties de leurs propres enfants**. Le suiveur connaît dans les grandes lignes les règles du jeu de golf. **IL EST RECONNAISSABLE PAR LE PORT D'UN BRASSARD** remis au départ et restitué en fin de partie au comité de l'épreuve.

4.3. Gestion des épreuves

Elle est assurée par le C.T. et le club recevant. Les résultats sont publiés sur le site du C.T., et envoyés aux responsables de la commission jeunes par mail.

5. REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu immédiatement **après la finale lors de la dernière journée**. Il n'y en a pas à la fin de chaque journée.

Un trophée sera offert aux premiers de chaque série. Les trois premiers de chaque catégorie recevront une médaille d'or, d'argent et de bronze. **La liste des qualifiés pour la finale régionale sera communiquée dans les 10 jours suivant la finale.**

6. COMITÉ D'ORGANISATION - COMITÉ D'ÉPREUVE

Le Comité d'Organisation comprend si possible :

- un représentant du Comité Territorial,
- un représentant de l'A.S. du golf recevant.